



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :

SERVICE : CELLULE COMMANDE PUBLIQUE

Affaire suivie par : Estelle GARY

N°D2022-123-MP

OBJET : CIS – CONVENTION DE LOCATION D'UNE BOUTEILLE D'OXYGENE

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-28-AG en date du 05 juin 2020 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2020B-29-AG en date du 05 juin 2020 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant l'obligation pour les cabinets dentaires du Centre Intercommunal de Santé (CIS) de Fumel, d'être équipés d'une bouteille d'oxygène, la société AIR PRODUCTS d'Agen (47), a été sollicitée pour fournir cet équipement en location selon une convention détaillée ;

**Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,**

1°) – Eu égard à l'énoncé ci-dessus, de valider les termes de la convention proposée par la société AIR PRODUCTS à Agen (47) d'une période de 5 ans, portant sur la location d'une bouteille d'oxygène pour le CIS de Fumel, pour un montant total de 729 € HT (874,80 € TTC) ;

2°) – De signer la convention ;

3°) – Précise que les crédits sont prévus au budget 2022.

AR Prefecture

047-200068930-20220704-D2022_123_MP-AR
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 04 juillet 2022



Le Président
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 05 juillet 2022
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 05 juillet 2022

FUMEL VALLÉE DU LOT

4, Place du Château, BP 10037, 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com